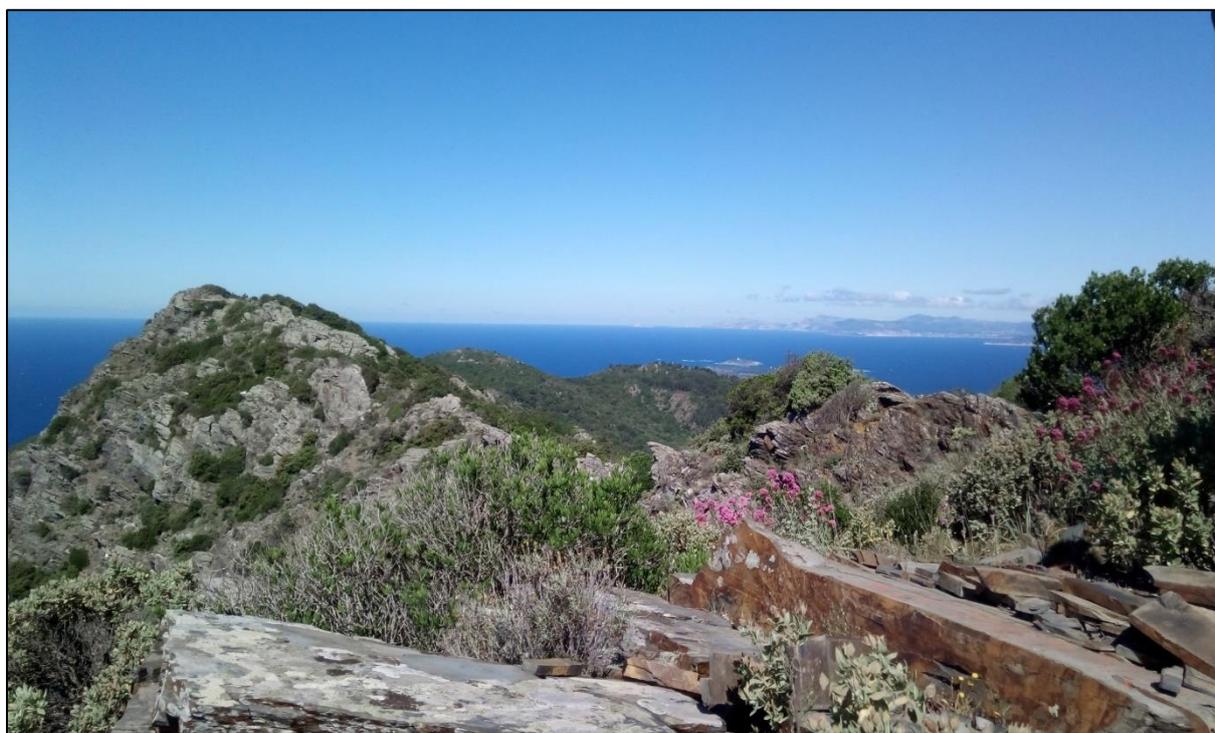




**Lancement de l'animation sur les sites Natura 2000  
Cap Sicié / Six-Fours et Embiez - Cap Sicié**

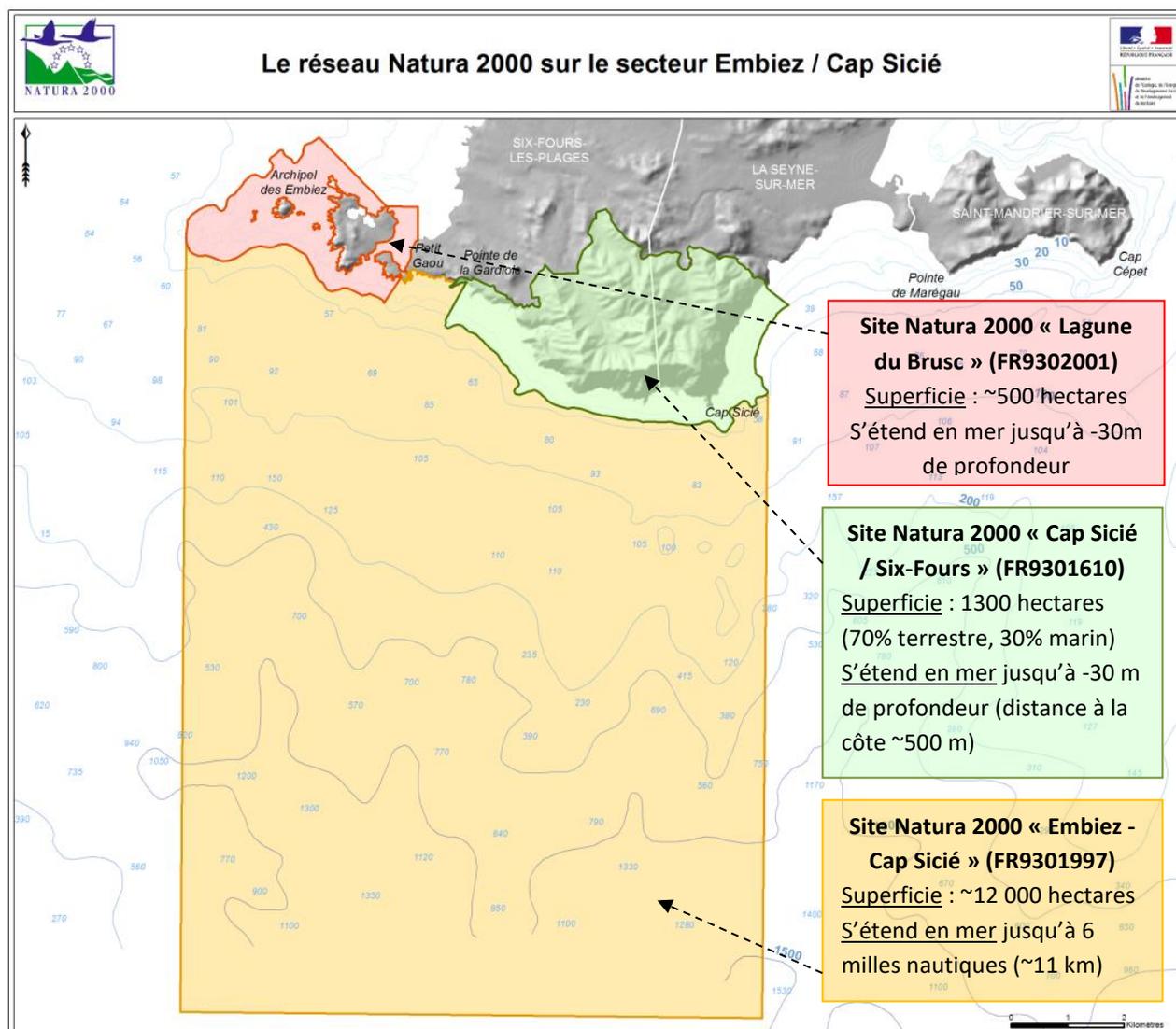
**Lundi 5 novembre 2018 de 14h à 17h**



Créé par l'Europe, le réseau Natura 2000 est le plus grand réseau de sites protégés au monde dont l'objectif est de conserver la biodiversité tout en maintenant les activités humaines pratiquées sur ces sites.

Le secteur allant de l'archipel des Embiez au Cap Sicié est couvert par trois sites Natura 2000 :

- Un site entièrement marin : le site Natura 2000 Lagune du Brusac
- Un site majoritairement marin : le site Natura 2000 Embiez / Cap Sicié
- Un site majoritairement terrestre : le site Natura 2000 Cap Sicié / Six-Fours



Pour chaque site Natura 2000, un document de gestion appelé « document d'objectifs » (DOCOB) est élaboré en concertation avec les acteurs locaux. Il fixe, sur la base d'un diagnostic aussi bien écologique que socio-économique, des objectifs de conservation pour chacune des espèces et chacun des habitats dits « d'intérêt communautaire ». Une fois validé par le Comité de pilotage puis approuvé par le(s) Préfet(s) compétent(s), le DOCOB doit être mis en œuvre : la phase d'animation.

## L'OBJET DE LA REUNION DU 5 NOVEMBRE

La réunion du 5 novembre 2018 a pour objectif de **lancer l'animation des sites Natura 2000 Cap Sicié/Six-Fours et Embiez - Cap Sicié.**

- Pour le site Cap Sicié / Six-Fours, il s'agit de la seconde période d'animation, qui concernera les années 2019 à 2021. Sur ce site, le document d'objectifs, dont l'élaboration a été pilotée par TPM, a été approuvé en juin 2012 et une première phase d'animation a eu lieu entre 2012 et 2015. Au cours de cette période, plusieurs actions ont été menées, notamment en faveur :
  - De l'ouverture des milieux (plus de 13 hectares ouverts par débroussaillage alvéolaire)
  - De l'amélioration de l'information et de la sensibilisation (pose de panneaux, organisation de la journée internationale des Forêts)
  - D'un meilleur accompagnement des porteurs de projets soumis à une évaluation des incidences au titre de Natura 2000 (environ une dizaine)
- Pour le site Embiez / Cap Sicié, il s'agit de la première phase d'animation. Le document d'objectifs, dont l'élaboration a également été pilotée par TPM, a été validé par le Comité de pilotage en juin 2015 puis approuvé par les deux Préfets en avril 2016. Cette première phase d'animation durera 3 ans (2019-2021).

**LA FUTURE PHASE D'ANIMATION DES SITES (2019-2021) : elle sera portée par la Métropole TPM pour les deux sites (élue structure animatrice lors des COPIL du 5 novembre)**

Pour le volet terrestre, l'effort d'animation sera porté sur la communication, la présence sur site (animations, patrouilles terrestres), l'encadrement des pratiques de loisir et les possibilités de pâturage.

Pour le volet marin des sites, il a été décidé, pour une plus grande cohérence et une meilleure lisibilité auprès des acteurs locaux, de proposer une feuille de route commune pour les années 2019-2021. L'objectif est de ne pas raisonner à l'échelle d'un site mais d'encourager la mutualisation des actions et ainsi l'optimisation des dépenses. Plusieurs opérations sont ainsi prévues :

- La mise en place de groupes de travail par activité, sur la plongée par exemple
- L'actualisation de la cartographie des habitats marins
- La production d'outils de communication mutualisés
- L'organisation d'une journée annuelle Natura 2000 inter-sites

D'autres actions, plus spécifiques à chacun des sites, seront également menées. Par exemple :

- Pour le site Cap Sicié / Six-Fours : la mise en place d'un balisage respectueux de la nature des fonds.
- Pour le site Embiez / Cap Sicié : l'élaboration d'une charte d'éco-navigation dans les aires marines protégées pour les transporteurs maritimes (charte faisant l'objet de la signature ce jour avec la compagnie de transport maritime La Méridionale).